

ACADEMIE DE CAEN

***LES CONCOURS DE RECRUTEMENT***

***DE***

***PROFESSEUR DES ECOLES***

session 2018

**RAPPORT DE JURY**

Document élaboré sous l'autorité de Madame Françoise MONCADA, présidente du jury, en collaboration avec les responsables des différentes commissions.

<b>1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION</b>	p. 3
<b>2 - LES EPREUVES DES CONCOURS</b> Liste des épreuves, durées,	p. 3
<b>3 - RECOMMANDATIONS DU JURY</b>	
I. ADMISSIBILITE	
II.	
a. épreuve de Français	p. 4
b. épreuve de mathématiques	p. 8
II. ADMISSION	
a. Mise en situation professionnelle	p. 14
b. Entretien à partir d'un dossier	p. 16
<b>4 - STATISTIQUES</b>	p. 21
<b>5 – ADRESSES UTILES</b>	p. 23

## 1. CONDITIONS D'INSCRIPTION (décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié)

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

## 2. LES EPREUVES DES CONCOURS

Consulter le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Epreuves		Durée Prépa.	Durée épreuve
<b>Admissibilité</b>			
1. Epreuve écrite de français *	40	-	4H
2. Epreuve écrite de mathématiques *	40	-	4H
<i>* Toute note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire</i>			
<i>Total admissibilité</i>	<b>80</b>		
<b>Admission</b>			
1. mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique)	<b>60</b>	-	1 H
2. entretien à partir d'un dossier :	<b>100</b>	3h	1 H 15
1 <sup>ère</sup> partie : EPS ;	40		30 min
2 <sup>ème</sup> partie : situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	60		45 min
<i>Total admission</i>	<b>160</b>		
<b>Total général</b>	<b>240</b>		

Les épreuves des candidats sont évaluées par deux examinateurs au moins ; les épreuves écrites sont rendues anonymes avant d'être soumises à la double correction.

Les sujets sont consultables sur le site Internet du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

### 3. RECOMMANDATIONS DES JURYS

#### I. AMISSIBILITE

##### a. EPREUVE DE FRANCAIS

###### Première partie de l'épreuve : question relative aux textes proposés

Les attentes des correcteurs sont organisées autour de trois grands critères :

Capacité à lire des textes  
Produire une réponse construite et rédigée  
Rédaction claire et précise

Les candidats ont dans leur grande majorité préparé cette première partie. Les attendus et la méthode de l'épreuve sont assez bien maîtrisés. Les candidats ont compris qu'il fallait problématiser, proposer un plan cohérent et progressif et faire des liens entre les différents textes. Ils ont fait en sorte de prendre en compte tous les textes. Beaucoup ont été attentifs à ce que la rédaction soit claire et soignée et l'expression, de qualité.

Certains candidats toutefois ne maîtrisent pas la méthodologie de la synthèse de documents et proposent simplement des résumés juxtaposés des textes. La synthèse est parfois absente ou incomplète.

Les techniques de l'argumentation sont souvent mal maîtrisées. Il est difficile de repérer les différentes phases de la réflexion.

Les textes du corpus sont globalement assez bien compris. Certaines copies témoignent d'une compréhension satisfaisante. Les textes sont souvent convoqués dans le raisonnement de façon opportune et pertinente.

Certains aspects des textes sont néanmoins non pris en compte dans bon nombre de copies d'où une restitution lacunaire. Ce qui relève de la maîtrise technique et du pouvoir enchanteur et transfigurateur de la musique a été peu relevé et traité. Une compréhension partielle des textes et du corpus a entravé la construction d'un raisonnement convaincant. Certaines copies n'ont évoqué que les sentiments et le partage, ce qui a amené à des redites, des répétitions.

Dans la présentation de leur réponse à la question posée, les candidats en règle générale s'attachent à mettre en œuvre les critères formels attendus (introduction, développement, conclusion). Il convient toutefois pour une gestion efficace et pertinente de l'exercice de veiller davantage à certaines attentes.

La présentation du devoir doit faciliter le repérage de la structuration argumentative.

Des transitions bien construites rendent plus lisible le cheminement de la réflexion. Des copies ont su ménager ces transitions avec pertinence et efficacité.

L'introduction est parfois aussi longue que le développement. Les textes du corpus y sont présentés longuement quand on attend une présentation synthétique de l'essentiel de chaque texte. Des redondances sont par là-même observables entre le corps du devoir et l'introduction. Dans quelques copies, la problématique et le plan ne sont pas annoncés.

La construction du développement ne laisse pas toujours apparaître la dynamique de la réflexion.

Il convient d'interroger la pertinence du plan mis en œuvre en ce qu'il permet ou non à la réflexion de véritablement progresser dans une dynamique argumentative.

Beaucoup de candidats présentent un travail structuré mais avec un déséquilibre entre les différentes parties.

La conclusion le plus souvent ne s'inscrit pas dans la perspective du bilan et de la synthèse en montrant clairement l'aboutissement de la réflexion.

Concernant la rédaction de cette première partie de l'épreuve, les bonnes copies se caractérisent par une formulation claire des idées et une expression écrite satisfaisante qui facilitent la lecture et la compréhension. La graphie dans ces mêmes copies est attentive à la lisibilité. L'utilisation de la langue respecte les codes de l'écrit (syntaxe, lexique, registre de langue, orthographe, grammaire). On constate dans beaucoup trop de copies des erreurs orthographiques et syntaxiques nombreuses et non acceptables. Erreurs par rapport à des règles élémentaires : accord sujet-verbe, accord au pluriel, conjugaison... L'expression se révèle également parfois très médiocre. On attend d'un futur professeur des écoles en charge de l'enseignement de la langue française qu'il fasse preuve de compétences dans ce domaine.

Conseils généraux :

*La qualité de certaines copies fait apparaître une préparation sérieuse des candidats pour répondre aux attentes de cette première partie de l'épreuve.*

*La maîtrise de l'exercice s'avère toutefois globalement inégale. D'où ces quelques conseils et le rappel des attentes suivantes.*

*On s'attachera en tout premier lieu à la lisibilité des copies. Celles-ci doivent être aisément lisibles d'où une attention constante à apporter à la qualité de la graphie. On écrira de façon aérée, une ligne sur deux si nécessaire. La qualité de la graphie, une disposition claire et aérée participent en effet de cette lisibilité.*

*Il est nécessaire pour la question relative aux textes proposés, d'attacher toute l'importance qui convient aux termes de l'énoncé de la consigne et de mobiliser pour y répondre les éléments nécessaires.*

*On attend des candidats qu'ils s'attachent à répondre au libellé du sujet de façon précise et informée en prenant appui sur l'ensemble des textes.*

*On prendra le temps d'une lecture attentive du corpus dans son entier pour une appropriation indispensable. Il convient d'accorder un temps suffisant à la lecture et à l'analyse des textes pour être en capacité de répondre de façon pertinente et précise à la question posée.*

*L'introduction doit s'inscrire dans une démarche moins formelle qu'indispensable dans sa nécessaire contribution à l'éclairage de la problématique et à la dynamique argumentative à engager.*

*L'annonce du plan et la conclusion sont deux moments forts auxquels on accordera toute l'attention qui s'impose.*

*La conclusion doit être l'aboutissement d'une réflexion sur la problématique, s'inscrivant dans une démarche progressive.*

*On attend une présentation synthétique des textes dans l'introduction, qui en reflète l'idée majeure. L'introduction ne saurait être aussi longue que l'une ou l'autre des parties constitutives du développement. On s'attachera à élaborer une conclusion qui, s'inscrivant au terme d'un parcours réflexif, ne se résume pas à une seule phrase.*

*La construction du développement permettra dans ses différents axes de faire percevoir une compréhension fine de tous les textes proposés. Leur mise en relation contribue à cette compréhension. Les candidats montreront qu'ils ont compris l'implicite des textes. Le déroulement de la pensée sera clair et précis.*

*Le développement doit prendre en compte les axes de réflexion annoncés dans l'introduction. Il doit reposer sur une dynamique argumentative. Toute copie qui présente un développement en deux, trois parties doit veiller à la structuration interne de chacune d'elles. De même, on apportera un soin tout particulier aux transitions et aux liens logiques (passage d'une première partie à une deuxième partie ; passage d'un paragraphe argumentatif à un autre). On évitera l'utilisation répétitive des mêmes connecteurs. La qualité des transitions, le vocabulaire*

*précis utilisé dans le jeu des articulations contribuent à un argumentaire plus élaboré et plus nuancé comme il apparaît dans les meilleures copies.*

*On conseillera aux candidats d'être particulièrement vigilants quant à la qualité de la rédaction personnelle attendue. Les meilleures copies se caractérisent par un effort manifeste et suffisant de reformulation. Dans ce cadre, on s'attachera à utiliser et à mettre en œuvre un lexique précis, approprié et varié.*

*On attend également une qualité de la syntaxe et de l'orthographe lexicale et grammaticale. La lisibilité est trop souvent entravée par un style maladroit, des erreurs orthographiques et syntaxiques. Parfois très répétitif, trop approximatif, le lexique utilisé ne permet pas l'expression suffisamment précise et fine des idées.*

*Les bonnes copies, outre la qualité du lexique dont elles témoignent, et la pertinence du registre auquel elles recourent, font état d'aisance syntaxique et d'une maîtrise de la langue certaine. Tout ceci concourt à rendre compte clairement et précisément de la compréhension des textes.*

*Une relecture attentive de cette première partie de l'épreuve s'avère indispensable. Ceci suppose une gestion efficace du temps.*

### **Deuxième partie de l'épreuve : connaissance de la langue**

La deuxième partie de l'épreuve est très peu réussie et met en évidence la faiblesse des connaissances grammaticales et lexicales des candidats.

Des connaissances attendues ne sont pas maîtrisées : être capable de transposer un extrait au discours indirect, identifier des classes grammaticales ou des temps verbaux.... La terminologie pour l'analyse des subordonnés est le plus souvent erronée. Certaines confusions manifestent une incompréhension du système de la langue (par exemple : « compassion » : *mot composé à partir du radical compa- et du suffixe -ssion*).

Concernant cette partie de l'épreuve, sont attendues une lecture précise des questions posées, une capacité à cerner ces questions et à y répondre de façon organisée et informée.

Des savoirs précis concernant la langue sont indispensables et constituent un préalable nécessaire.

Il s'agit d'utiliser ces savoirs à bon escient, en réponse précise à une question posée.

Les meilleures copies ont répondu à ces attentes.

**1) Dans cet extrait du texte 2, vous identifierez les modes et les temps des verbes soulignés et vous justifierez leur emploi en proposant un classement :**

Cette question a été peu réussie dans l'ensemble. De nombreux temps sont mal identifiés et leur emploi mal justifié. D'une manière générale, l'emploi du temps n'est pas justifié. La connaissance des modes est dans l'ensemble lacunaire (confusion entre le subjonctif et le conditionnel). Seule la valeur de l'impératif a été correctement expliquée dans la majorité des copies.

Les confusions sont nombreuses. «Dit » est souvent identifié comme un présent de l'indicatif.

**2) Vous transposerez au discours indirect les paroles que le narrateur adresse au musicien (texte 2), en commençant par : *Il lui demanda...***

Le discours indirect est mal maîtrisé. Peu de candidats ont présenté une phrase tout à fait exacte.

**3) Vous identifierez la classe grammaticale des deux termes soulignés dans les extraits suivants du texte 1 :**

Cette question a souvent donné lieu à des réponses fantaisistes, la classe grammaticale de « tout » et de « tous » n'étant pas identifiée. Ces mots sont fréquemment identifiés comme des adverbes.

**4) a) Vous expliquerez la formation du mot « compassion » et donnerez son sens dans son contexte (texte 2).**

« Explique-toi, ma mignonne, dit-il, et fais-moi connaître si c'est de **compassion** pour moi que tu pleures, ou si c'est de contentement ? »

**b) Vous trouverez deux adjectifs appartenant à la même famille.**

Cette question est assez bien réussie. Les termes préfixe » et « radical » sont généralement bien maîtrisés et le mot « compassion » connu et bien expliqué.

**5) Dans cet extrait du texte 3, vous relèverez et classerez les différentes propositions subordonnées.**

Les candidats ne savent pas identifier correctement les différentes propositions subordonnées. Les confusions sont très nombreuses (par exemple : relative identifiée comme une circonstancielle de cause ; conjonctive complétive identifiée comme une relative...).

**6) En vous appuyant sur au moins deux procédés d'écriture qui vous semblent significatifs, vous identifierez l'effet de la musique sur les deux personnages.**

Dans l'ensemble, les candidats ont identifié la métaphore et la comparaison, deux termes connus et bien utilisés.

**Troisième partie de l'épreuve : analyse de supports d'enseignement**

Cette partie de l'épreuve n'a pas été véritablement réussie. Les propos sont le plus souvent descriptifs, généraux, et redondants.

Elle met tout particulièrement en évidence le manque de préparation de certains candidats qui éprouvent de grandes difficultés à placer la séquence proposée par le sujet, dans la perspective des programmes, qu'ils connaissent peu. On remarque une réelle difficulté à citer les textes officiels et les programmes de maternelle.

Les attendus de fin de cycle n'ont globalement pas été cités. Les objectifs liés à la compréhension de la séquence d'enseignement/apprentissage proposée ont été dans l'ensemble identifiés.

L'analyse de la séance s'avère superficielle. Si les différentes étapes de la séance ont été retrouvées et bien analysées, les composantes non mises en œuvre sont rarement évoquées.

Les obstacles d'accès à la compréhension sont peu connus. Seul le lexique a été massivement identifié. Très peu de pistes pédagogiques concrètes ont été apportées.

Les fonctions des différents supports ont été identifiées. En revanche, la question de leur pertinence n'a été que peu justifiée.

La gestion de cette troisième partie de l'épreuve par les candidats fait apparaître que les questions et les consignes ont été souvent mal comprises et analysées (notamment question 3).

Les candidats ne répondent pas vraiment aux questions posées. Dans la question 2, certains se contentent de décrire mais n'analysent pas, ce qui ne leur permet pas de voir les aspects négatifs.

Les réponses aux questions sont très confuses. Des éléments de réponse de la question 2 apparaissent par exemple dans la réponse à la question 3. Les candidats se répètent beaucoup d'une question à l'autre (notamment questions 2 et 3). Des redondances sont également souvent constatées également pour les questions 3 et 4.

Très peu de données didactiques sont introduites et convoquées pour enrichir et étayer l'analyse dans cette troisième partie de l'épreuve.

## **b. EPREUVE DE MATHÉMATIQUES**

### **Remarques valant pour l'ensemble de l'épreuve :**

- Une très grande partie des candidats n'a pas traité l'intégralité du sujet (partie 1.3) au cinéma, partie 2 - exercice 1 (silo), partie 2 – exercice 3 (scratch)).

- Il s'agit d'un concours pour devenir enseignant. La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont donc été pénalisées lors de la correction selon le barème suivant:

- jusqu'à -2,5 points pour l'orthographe, la conjugaison, la grammaire ; pour une présentation confuse, un manque de clarté de l'ensemble de la copie ou une écriture peu soignée ou peu lisible.

Le jury insiste sur la nécessité de préciser clairement le numéro de l'exercice et de la question traités et de bien séparer les parties. Il serait pertinent aussi que le candidat indique le numéro des questions non faites.

- jusqu'à -2,5 points pour les candidats ne donnant aucune indication sur l'obtention de leurs résultats ; ne respectant pas les écritures mathématiques (mélange de français et d'écriture symbolique).

- Le jury attend des réponses précises et justifiées (une justification n'est ni une description ni la paraphrase de l'énoncé). Il faut donner avec concision les arguments utiles sans en oublier et sans redondance. Une lecture attentive des consignes est un des critères de réussite. Le jury invite donc les candidats à y être très attentifs et à respecter unités et arrondis demandés.

- L'honnêteté des démarches mises en jeu est aussi un élément important d'appréciation des copies. La clarté des propos, comme la présentation synthétique et explicite des réponses (les tableaux ont été très appréciés) ont été valorisées à hauteur de 1 point.

- Le jury conseille aux candidats de mettre en valeur leurs réponses. Les phrases de conclusion doivent être rédigées et au besoin comporter les unités appropriées.

- Le jury encourage les candidats à se familiariser avec les outils numériques tels que tableur ou logiciels de programmation.

### **Analyse du sujet**

#### **Première partie**

La partie 1 est construite autour d'un thème portant sur les roues et pneumatiques de véhicules automobiles.

Les trois sous-parties peuvent être considérées comme indépendantes.

Elle a été peu discriminante.

1) Lecture des informations sur un pneumatique

Bonne lecture des documents dans l'ensemble.

L'erreur la plus fréquemment relevée est la non prise en compte de 2 fois la hauteur du pneumatique pour calculer le diamètre total de la roue. Cette erreur entraîne donc une erreur sur la hauteur dans la question suivante pour le calcul du pourcentage (55).

2) Distance d'arrêt

Le calcul de la distance d'arrêt ainsi que le prélèvement d'informations à partir du diagramme n'ont pas posé de problème. En revanche, les critères de proportionnalité ne sont pas maîtrisés par un bon nombre de candidats, la référence au coefficient de proportionnalité ou à la linéarité est peu évoquée. Certains candidats s'engagent dans des procédures coûteuses en temps pour montrer que les coefficients ne sont pas proportionnels.

La proportionnalité se trouve pourtant être un thème récurrent de l'enseignement des mathématiques dans chacun des cycles.

3) Au cinéma

De nombreux candidats confondent la formule donnant le périmètre d'un cercle et celle donnant l'aire du disque.

Les erreurs d'approximation sont fréquentes concernant la conversion des kmh-1 en cms-1.

Les questions 2b et 3 ont posé problème. Lorsqu'elles ont été traitées elles ont été révélatrices d'une bonne maîtrise mathématique de la part des candidats.

## **Deuxième partie**

La partie 2 est composée de quatre exercices indépendants.

### **Exercice 1**

Dans tout l'exercice des erreurs d'approximation sont fréquentes.

1. Les correcteurs ont pu constater de nombreuses erreurs dans l'application des formules de volume pourtant indiquées dans le sujet.

2. Malgré une erreur à la question précédente, beaucoup de candidats ont su cependant mettre en place un raisonnement cohérent pour répondre à cette question. Cependant quelques candidats ne savent pas convertir des m<sup>3</sup> en L.

3. Les candidats ont pour la plupart reconnu une situation relevant du théorème de Thalès pour prouver que les échelles étaient parallèles. Certains évoquent la réciproque mais oublient presque systématiquement la condition de l'ordre des points. De nombreux candidats proposent des réponses très (trop) longues pour prouver l'égalité des rapports, avec parfois des utilisations inutiles du Théorème de Pythagore ou des calculs de trois rapports alors que deux suffisent.

### **Exercice 2**

Exercice assez bien réussi. Les candidats ont de bonnes connaissances sur les probabilités.

### **Exercice 3**

Il s'agissait de comprendre un programme réalisé sous le logiciel SCRATCH. Ceci a été peu maîtrisé. Il a été soit totalement réussi, soit au contraire laissé de côté. Cependant lorsque l'algorithme est compris les candidats ne s'arrêtent pas au bon rang.

Le jury invite à nouveau les candidats des futures sessions à s'emparer de ce logiciel.

### **Exercice 4**

Cet exercice évalue les connaissances mathématiques et l'agilité en calculs. Il permet aussi de mettre en évidence la connaissance et la maîtrise (ou non) de différents raisonnements en mathématiques.

Quelques copies proposent encore des réponses non justifiées.

Les questions 1. et 4. ont été bien réussies.

De nombreux candidats confondent la notion d'inverse et d'opposé ou encore, mais de façon moins récurrente, l'inverse et l'écriture en miroir d'un nombre (question 2.).

Le jury rappelle qu'un ou plusieurs exemples ne peuvent pas permettre de démontrer une affirmation (question 3.).

### **Troisième partie**

La partie 3 est composée de trois situations indépendantes.

Elle révèle de réelles lacunes chez les candidats sur la connaissance du nombre et sur les techniques opératoires. Ce qui se comprend bien s'énonce clairement. Les correcteurs ont donc apprécié la concision, la clarté et la précision de certaines copies. Cependant beaucoup de candidats restent dans la description, paraphrasant l'énoncé et n'explorant pas les procédures des élèves. Il y a une réelle confusion entre description et analyse.

Le jury rappelle aussi que la droite graduée n'est pas la panacée pour résoudre toutes les difficultés liées aux nombres décimaux.

#### **Situation 1**

De manière générale les candidats ne connaissent pas les propriétés des opérations mises en œuvre dans les procédures proposées : distributivité, associativité, commutativité. S'ils les citent celles-ci ne sont pas toujours maîtrisées.

Les candidats proposent plusieurs fois la même stratégie.

Les correcteurs ressentent le manque de connaissance des candidats sur les besoins ou les capacités de calcul des élèves de C2 (confusion avec ceux du C3).

#### **Situation 2**

Peu de candidats ont une démarche rigoureuse leur permettant une réponse complète aux trois parties de la question.

Peu ont noté la maîtrise de la notion de périmètre.

Le langage mathématique en lien avec les entiers, les fractions décimales, les nombres décimaux, les parties entière et décimale d'un nombre décimal n'est pas maîtrisé :

- entier / unité
- dizaine / dixième

Les remédiations sont peu explicitées (ex : référence à la droite graduée, sans pour autant expliquer en quoi elle peut être pertinente pour aider l'élève; la séquence d'ERMEL a été souvent mentionnée sans expliquer ce qui est travaillé.)

Les remédiations proposées ne sont pas toujours pertinentes (ex: utilisation de la monnaie pour comprendre la différence dixièmes/centièmes/unités, ajout d'un « 0 » dans la partie décimale pour faciliter la comparaison...)

#### **Situation 3**

Le vocabulaire mathématique n'est pas toujours présent et/ou approximatif :

- décomposition : « il fractionne, il coupe, il sépare... »
- addition des entiers : « il calcule les entiers »
- passage d'une écriture fractionnaire à une écriture/ décimale : « il colle »

Certains ne voient pas les erreurs des élèves ou certains voient des erreurs là où il n'y en a pas (exemple la réponse d'Isabelle « 882/100 »).

Comme dans la situation 2 les remédiations sont peu explicitées et celles proposées ne sont pas toujours pertinentes.

## Éléments de correction

### PREMIÈRE PARTIE - 13 POINTS

Question	Éléments de correction
A 1 a	1 pouce = 2,54 cm ; 15 pouces = 38,1 cm D <sub>J</sub> = 38,1 cm
A 1 b	La hauteur est 65% de 195 mm soit 0,65 × 195 mm = 126,75 mm = 12,675 cm
A 1 c	Diamètre total = diamètre jante + 2 x la hauteur D <sub>T</sub> = 38,1 + 2 x 12,675 D <sub>T</sub> = 63,45 cm
A 2	Largeur = 20,5 cm = <b>205 mm</b> D <sub>J</sub> = 40,64 cm = <b>16 pouces</b> Indice de charge pour 412 kg = <b>77</b> Indice de vitesse pour 270 km/h = <b>W</b> $H = \frac{D_T - D_J}{2} = \frac{63,45 - 40,64}{2} = 11,275 \text{ cm} \rightarrow \frac{11,275}{20,5} \times 100 = 55\%$ <b>205/55 R16 77W</b>
B 1	d <sub>A</sub> = d <sub>R</sub> + d <sub>F</sub> avec 90km/h = 25m/s d <sub>A</sub> = (25x0,75) + 0,14(25) <sup>2</sup> d <sub>A</sub> = 106,25 m
B 2	Non : il suffit de vérifier pour deux grandeurs (tout contre-exemple est recevable)
B 3.a	Par lecture graphique : 101 m
B 3.b	Par lecture graphique : 57,7 – 16,7 = 41 m.
B 3.c	Par lecture graphique : 6,76 s
B 3.d	Par lecture graphique : 120 km/h
B.3.e	Par lecture graphique : La réponse est oui : la distance d'arrêt est de 85,4 m
C 1	Périmètre de la roue = 54π ≈ 169,6 cm
C 2a	110 km/h ≈ 3 055,6 cm/s Fréquence de rotation (N) ≈ $\frac{3055,6}{169,6} \approx 18,01 \text{ tours/s, soit } 18 \text{ tours/s}$
C 2b	Entre 2 images il y a $\frac{1}{24} = 0,042 \text{ secondes}$ 18,01 x 0,042 = <b>0,75 tours</b>
C 3	Entre deux images, la voiture aura parcouru une distance correspondant au minimum au 1/5 du périmètre de la roue soit <b>169,6 cm ÷ 5 ≈ 33,9 cm</b> La voiture parcourt 33,9 cm en 1/24 s Sa vitesse est donc : $\frac{33,9 \text{ cm}}{\frac{1}{24} \text{ s}} \approx 814 \text{ cm/s}$ soit <b>environ 29 km/h, tous les multiples de 29 km/h conviennent.</b>

### DEUXIÈME PARTIE - 13 POINTS

#### EXERCICE 1

Question	Éléments de correction
1.	V <sub>silo</sub> = V <sub>cylindre</sub> + V <sub>cône</sub> V <sub>silo</sub> = $\pi AB^2 \times DA + \frac{\pi AB^2 \times AS}{3}$ V <sub>silo</sub> = $\pi 1,3^2 \times 2,4 + \frac{\pi 1,3^2 \times 1,60}{3} \approx 15,57 \text{ m}^3$
2.	Le silo est rempli au $\frac{6}{7}$ soit $\frac{6}{7} \times 15,57 = 13,346 \text{ m}^3 = 13\,346 \text{ dm}^3$ 3 dm <sup>3</sup> x 48 vaches x 90 jours = 12 960 dm <sup>3</sup>

	<p><math>12\,960\text{ dm}^3 &lt; 13\,346\text{ dm}^3</math>  <b>Le paysan aura donc assez de farine.</b></p>
3.	<p>Le quadrilatère SABH a trois angles droits, c'est un rectangle. Donc <math>AB = SH = 1,3\text{ m}</math>  Les points S,H,M et S,H, N sont alignés, donc  <math>HM = SM - SH = 2,1 - 1,3 = 0,8\text{ m}</math>  <math>HN = SN - SH = 3,3 - 1,3 = 2\text{ m}</math>  Dans les triangles HBM et HCN :  <math>\frac{HM}{HN} = \frac{0,8}{2} = 0,4</math> et <math>\frac{HB}{HC} = \frac{1,6}{1,6 + 2,4} = 0,4</math>  Les rapports sont égaux et les points H, B, C et H, M, N sont alignés dans le même ordre, donc d'après la réciproque du théorème de Thalès <b>les échelles sont donc parallèles.</b></p>

### EXERCICE 2

Question	Éléments de correction
1.	$\frac{2}{300} = \frac{1}{150}$ La probabilité de gagner une télévision est donc 1/150.
2.	$\frac{5 + 10}{300} = \frac{15}{300} = \frac{1}{20}$ La probabilité de gagner un bon de réduction est donc de 1/20 soit 0,05.
3.a	Somme totale dépensée par l'organisateur : $2 \times 500 + 5 \times 100 + 10 \times 50 + 20 \times 0,5 = 2010\text{€}$ . Il doit donc vendre chaque billet au moins $2010/300 = 6,7\text{€}$
3.b	La vente de billets doit lui rapporter au moins 2010€. Si chaque billet est vendu 2€, il doit en vendre au moins $2010/2 = 1005$ . Il doit donc prévoir $1005 - 37 = 968$ billets perdants. Avec 300 billets, 263 sont perdants : il doit donc en rajouter $968 - 263 = 705$ .

### EXERCICE 3

Question	Éléments de correction
1	A la fin du premier passage, a vaut 5, b vaut 5 et n vaut 1.  A la fin du second passage, a vaut 5, b vaut 25 et n vaut 2.
2	Ce programme permet de calculer 10 puissances successives de 5 (de $5^1$ à $5^{10}$ ).

### EXERCICE 4

Question	Éléments de correction
1.	Affirmation 1 : VRAI. $576 \div 6 = 96$ . Une face a une aire de $96\text{ cm}^2$ . $\sqrt{96} < 10$ donc le volume de ce cube sera inférieur à $10^3\text{ cm}^3$ qui correspond à $1\text{ dm}^3$ . Or $1\text{ dm}^3 = 1\text{L}$ ce qui montre que le volume du cube est inférieur à 1L.
2.	Affirmation 2 : FAUX. Un contre-exemple suffit : $\frac{1}{3} + \frac{1}{4} \neq \frac{1}{7}$
3.	Affirmation 3 : VRAI. Soit P le prix initial. Après la baisse de 30 %, ce prix devient $0,7 P$ . Après la hausse de 50 %, il devient $1,5 \times 0,7 P$ ce qui donne $1,05 P$ . Cela correspond bien a une augmentation de 5 %.
4.	Affirmation 4 : FAUX En se servant des codages et de la somme des angles d'un triangle, on déduit les valeurs de $\widehat{CDA}$ , $\widehat{ADB}$ et $\widehat{BDE}$ $\widehat{CDE} = \widehat{CDA} + \widehat{ADB} + \widehat{BDE} = 45^\circ + 50^\circ + 65^\circ = 160^\circ$ $\widehat{CDE}$ n'est pas un angle plat donc les points C, D et E ne sont pas alignés.

## TROISIÈME PARTIE - 14 POINTS

### SITUATION 1

Question	Éléments de correction
1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est plus rapide, mais ne permet pas de tout calculer contrairement au calcul posé.</li> <li>• Il permet de manipuler les propriétés des opérations (distributivité, commutativité, etc.) utilisées dans les algorithmes de calcul posé.</li> <li>• Il permet de renforcer les connaissances des tables utiles dans le calcul posé.</li> <li>• Il permet de renforcer la compréhension des écritures des nombres (numération décimale de position, écriture à virgule, etc.).</li> <li>• ...</li> </ul>
2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>28 + 17 = 28 + 2 + 15 = 45</math>  <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Décomposer de manière additive <math>17 = 15 + 2</math></li> <li>→ Complément à la dizaine supérieure <math>28 + 2</math></li> </ul> </li> <li>• <math>28 + 17 = 28 + 20 - 3 = 45</math>            Ou  <math>28 + 17 = 30 - 2 + 17 = 47 - 2 = 45</math>  <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Décomposer de manière soustractive <math>17 = 20 - 3</math> (ou <math>28 = 30 - 2</math>)</li> <li>→ Ajouter deux dizaines</li> </ul> </li> <li>• <math>28 + 17 = 28 + 10 + 7 = 45</math>  <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Décomposer de manière additive de <math>17 = 10 + 7</math></li> <li>→ Ajouter une dizaine</li> </ul> </li> <li>• <math>28 + 17 = 20 + 10 + 8 + 7 = 45</math>            Décomposer en utilisant les unités de numération</li> </ul>
3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par décomposition additive puis distributivité :  <math>14 \times 5 = 10 \times 5 + 4 \times 5</math>            Propriété utilisée : distributivité</li> <li>• Par décomposition multiplicative :  <math>14 \times 5 = 2 \times 7 \times 5 = 2 \times 5 \times 7 = \dots (2 \times 35 \text{ ou } 10 \times 7 =</math>            Propriétés utilisées : commutativité et associativité de la multiplication</li> <li>• Multiplier par 5, c'est multiplier par 10 puis diviser par 2            Connaissance utilisée : procédure de multiplication par 10</li> <li>• Addition itérée : <math>14 + 14 + \dots</math> ou <math>5 + 5 + \dots</math></li> </ul>

## SITUATION 2

Question	Éléments de correction			
1.	Nicolas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Addition des unités</li> <li>- Addition des dixièmes</li> <li>- Passage écriture fractionnaire/écriture décimale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concept de périmètre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Addition des nombres entiers &lt; 10</li> <li>- Convertir 11 dixièmes en 1,01</li> </ul>
	Thomas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Addition des unités</li> <li>- Addition des dixièmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concept de périmètre</li> <li>- Addition de nombres entiers</li> <li>- Addition de fractions décimales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réponse est correcte et suffisante, bien que non optimisée</li> <li>- On pourra valoriser un candidat qui précise le défaut d'unité de la fraction</li> </ul>
	Amina	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Addition des unités</li> <li>- Addition des dixièmes</li> <li>- Conversion de 10 dixièmes en 1 unité</li> <li>- Transformation de la somme d'un nombre entier et d'une fraction décimale inférieure à 1 en un nombre décimal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concept de périmètre</li> <li>- Addition de nombres entiers</li> <li>- Addition de fractions décimales</li> <li>- Conversion de 10 dixièmes en 1 unité</li> <li>- Correspondance entre écriture décimale et écriture fractionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Succession fautive d'égalités.</li> </ul>
2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser une droite graduée</li> <li>- Travail en binôme avec Amina</li> <li>- Décomposition de 12/10</li> <li>- ...</li> </ul>			

## SITUATION 3

Question	Éléments de correction
1.	Les différentes démarches proposées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération en ligne (Benjamin).</li> <li>- Opération posée (Océane)</li> <li>- Passage par l'écriture fractionnaire pour travailler avec des entiers (Isabelle)</li> <li>- Passage par la décomposition des deux nombres en somme de fractions décimales et d'entiers, puis additions termes à termes (Pierre)</li> </ul>
2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour Benjamin et Océane : ils considèrent la partie entière et la partie décimale comme deux nombres distincts</li> <li>- Pas d'erreur apparente de représentation pour Isabelle et Pierre</li> </ul>
3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenir à la décomposition en somme de fractions décimales</li> <li>- Utiliser une droite graduée</li> <li>- Écrire les nombres avec deux décimales (3,12 et 5,70)</li> <li>- Utiliser un tableau de numération</li> <li>- Oraliser les nombres.</li> <li>- Utiliser du matériel multibase.</li> <li>- ...</li> </ul>

## II. ADMISSION

### a. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

#### LA CONSTITUTION DU DOSSIER

Remis préalablement, le dossier est lu par le jury avant l'épreuve ; il ne rentre pas dans la notation mais éclaire le jury sur la compréhension du sujet et sur sa déclinaison pédagogique.

Le dossier se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique relative au sujet choisi, accompagnée des documents pertinents se rapportant à cette dernière.

Il est conseillé aux candidats de veiller à :

- Paginer le dossier et le cas échéant ses annexes ;
- Prévoir une bibliographie / sitographie avec des références précises et récentes, y compris dans le domaine de la didactique ;
- Faire preuve de vigilance, lors de la rédaction, sur les plans orthographique et syntaxique, y compris dans les documents proposés aux élèves ;
- Vérifier l'adéquation de l'objet d'étude avec les textes en vigueur ;
- Equilibrer la part accordée aux fondements théoriques et didactiques d'une part, et celle réservée à la séquence pédagogique d'autre part, en articulant les fondements avec des éléments sur le développement de l'enfant ;
- Proposer une séquence montrant une démarche pédagogique qui ne se résume pas à une succession d'activités et porter attention à la faisabilité des dispositifs pédagogiques envisagés ;
- Envisager les modalités de différenciation et d'évaluation dans la séquence ;
- Prendre en compte les usages du numérique ;
- Choisir avec pertinence les annexes pour illustrer les choix scientifiques, didactiques et pédagogiques opérés, et les organiser en cohérence avec le dossier : dans ce sens, l'apport de travaux d'élèves bien choisis peut se révéler utile, le cas échéant lorsque la séquence a été mise en œuvre.

### **LA PRESENTATION DU DOSSIER**

Le dossier est présenté oralement au jury par le candidat, lors d'un exposé d'une durée de vingt minutes maximum. Il est utile de rappeler que les candidats peuvent utiliser le tableau présent dans la salle (craies fournies). S'ils ont fourni un support numérique, il doit se limiter au même contenu que le dossier.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- S'exprimer avec clarté, dans une posture de communication adaptée, en annonçant un plan structuré de leur présentation et en évitant de lire, réciter ou paraphraser le dossier ;
- Prendre appui sur les éléments du dossier (plan de séquence, annexes, ...) ;
- Articuler les fondements scientifiques (le savoir savant), didactiques et pédagogiques (le savoir enseigné) avec la conception et la mise en œuvre de la séquence qui doit témoigner d'une progressivité ;
- Cerner avec précision la problématique de la séquence envisagée ;
- Enoncer de manière explicite les choix opérés, les justifier, les analyser (manques, ajustements), et proposer des prolongements ;
- Incrire leur enseignement dans le cadre des missions et des programmes de l'Ecole et de l'actualité institutionnelle ;
- Anticiper les besoins des élèves et prévoir les modalités de différenciation ;
- Introduire des éléments nouveaux de réflexion non encore cités dans le dossier, permettant d'apprécier la capacité de recul du candidat et la poursuite de sa réflexion entre le moment de dépôt du dossier et l'épreuve ;
- Présenter les annexes comme une illustration de la démarche d'apprentissage ou des modalités de travail choisies, en tirant parti de leur forme numérique éventuelle (vidéos, extraits musicaux).

### **L'ENTRETIEN AVEC LE JURY**

L'entretien, d'une durée de quarante minutes, porte, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur la connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- Entrer en interaction avec le jury, en sachant notamment écouter les questions avant d'y répondre, argumenter et étoffer leurs réponses ;
- S'exprimer avec aisance en montrant une bonne maîtrise de la langue française et en adoptant un débit convenable ;
- Montrer une maîtrise des concepts employés et une connaissance des références utilisées ;

- Se distancier de leur dossier, en étant capables de procéder à une véritable analyse de leurs propositions didactiques et pédagogiques ;
- Connaître et mobiliser les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant, et leur ancrage dans la recherche scientifique actuelle, pour identifier les besoins des élèves et leurs procédures ;
- Mobiliser des variables didactiques et pédagogiques susceptibles de prendre en compte la diversité des élèves et leur développement ;
- Répondre aux demandes d'élargissement ou d'approfondissement de leur réflexion dans le domaine considéré ;
- Montrer une capacité à se projeter dans une posture professionnelle, en prenant appui sur le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles.

L'attention des candidats est attirée sur plusieurs points :

- Savoir analyser sa production, voire la remettre en cause, est une compétence attendue et valorisée par le jury ;
- Au-delà du rappel des notions théoriques abordées dans le dossier, on attend du candidat une capacité à se projeter dans une mise en œuvre concrète ;
- De nombreux candidats ont tendance à s'appuyer sur une démarche de projet, une démarche d'investigation, ... sans être capables de procéder à leur analyse et à la pertinence de leur mise en œuvre ;
- Au regard de la durée de l'entretien (40 mn), les candidats doivent s'attendre à plusieurs demandes d'élargissement et/ou d'approfondissement de leur réflexion, par exemple dans un cycle d'enseignement différent de celui abordé dans leur séquence ou dans une autre discipline ;
- A cet égard, sont notamment appréciées des connaissances sur les enjeux de l'école dans la société d'aujourd'hui.

## **b. ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER**

Cette épreuve revêt une importance toute particulière dans le cadre de ce concours de recrutement des professeurs des écoles. En effet, il s'agit de l'épreuve qui dispose du barème le plus important (100 points) et qui mobilise le candidat sur le temps le plus long (1h15min).

Cette épreuve se déroule en 2 phases distinctes mais directement enchaînées face au jury :

- Une partie consacrée à l'EPS : exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury à partir d'un sujet portant sur la mise en œuvre du programme d'EPS à l'école primaire.
- Une partie consacrée à un sujet portant sur le système éducatif : exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury.

Sur un plan général, le jury a trouvé cette épreuve très discriminante, claire et aux attendus bien identifiables.

### **1. Epreuve de connaissance du système éducatif :**

a. Les sujets : Ils sont formés d'un corpus de 3 ou 4 documents se rapportant à un point particulier concernant le système éducatif (personnalisation des parcours, dispositifs liés à la loi de refondation de l'école de la République, élèves à besoins particuliers, réseaux d'éducation prioritaire...) et de 3 questions auxquelles le candidat devra tenter de répondre au cours de son exposé. Cette épreuve fait appel à toutes les composantes des compétences que doit maîtriser un futur professeur des écoles :

- des connaissances solides sur l'organisation, le fonctionnement, mais surtout les enjeux actuels du système éducatif ;

- des capacités à formaliser une problématique en s'appuyant sur le questionnement figurant dans le sujet sans omettre de s'en dégager, articuler les documents entre eux et organiser sa pensée et son propos ;

En ce qui concerne la partie « exposé » du candidat, les attendus du jury et les erreurs à éviter sont les suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Structure de l'exposé	Dégager et énoncer dans le cadre d'une introduction une réelle problématique qui proposera une mise en tension d'éléments à partir du questionnement proposé par le sujet.	Se contenter d'une réponse à chacune des 3 questions sans les articuler autour d'une problématique identifiée.
	Structurer son propos à partir de la problématique posée et l'étayer en articulant le contenu des documents avec ses propres connaissances et expériences sur le sujet (s'appuyer sur des éléments de culture personnelle).	Concevoir son exposé sous la forme de réponses successives aux 3 questions en paraphrasant des extraits des documents proposés.
	Formuler une conclusion en réponse à la problématique posée.	Terminer son exposé de façon brutale sans réelle conclusion.
	Annoncer un plan clair et le respecter au long de son exposé. Intégrer la présentation des textes à son propos introductif en dégageant l'orientation de chacun des documents.	Se contenter d'une énonciation cumulative du contenu des documents. Effectuer une lecture inutile de la note de présentation de chacun des documents.
Attitude	Veiller à la qualité de son expression (vocabulaire adapté), au débit de parole. S'assurer d'être bien compris. Etre attentif à sa posture corporelle.	
	Manifester un engagement, des convictions, une claire motivation professionnelle.	Situer ses propos dans l'affirmation insuffisamment étayée ou dans le jugement péremptoire. Procéder à une lecture non distanciée de ses notes voire d'extraits des documents fournis.
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles Se laisser la possibilité d'adopter une posture critique par rapport au contenu de certains documents.	Paraphraser les documents sans recul critique.

Contenus	Bien connaître les textes de référence et en maîtriser les enjeux (textes liés à la loi de refondation, loi de 2005 sur le handicap, prise en charge de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers...). Maîtriser le référentiel de compétences du professeur des écoles. Appuyer son propos sur ces textes.	N'appuyer son propos que sur les documents figurant dans le corpus mis à disposition sans analyse préalable ni prise de distance.
	Disposer des connaissances principales sur le système éducatif et son histoire pour éclairer son exposé. Les intégrer à bon escient à son exposé.	Ne pas connaître les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (partenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap...).
	Disposer de quelques connaissances sur d'autres systèmes éducatifs et savoir situer le système éducatif français dans ce contexte. Connaître les résultats des enquêtes et évaluations internationales.	
	S'appuyer sur ses connaissances du développement de l'enfant et des principales théories de l'apprentissage pour étayer son propos.	
	Prendre du recul vis-à-vis de ses propres expériences professionnelles si on en a bénéficié dont les stages en classe.	Considérer l'expérience vécue comme étant d'emblée un modèle qu'on ne remet pas en cause.
Positionnement	Inscrire son propos dans une dimension éthique, responsable et inclusive au service de la réussite de tous les élèves. Porter une attention particulière à la relation école famille et aux partenaires de l'école en général. Montrer qu'on est capable d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité (parcours de vie).	Ne pas se positionner, dans un cadre institutionnel, en tant que futur professeur des écoles, cadre A de la fonction publique soit en semblant s'abstraire des règles à observer, soit en se montrant dénué de tout esprit d'initiative voire d'un élémentaire bon sens.
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles en illustrant son propos par des exemples de mises en œuvre possibles.	Méconnaître la place du professeur des écoles dans le fonctionnement du système éducatif ou au sein de l'équipe pédagogique et éducative.
	Savoir se positionner en tant que futur professeur des écoles dans des organisations complexes et proposer des réponses adaptées.	

Concernant la partie « entretien » qui dure 30 min, et au-delà des indications déjà formulées pour la partie « exposé » (attitude, contenus, positionnement) qui devront être également observées, les attendus du jury se résument aux points suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Attitude	Se saisir du questionnement du jury pour approfondir, amender ou réviser son point de vue. S'autoriser à demander une reformulation de la question si nécessaire.	Ne pas se situer dans l'échange voire manifester de l'impatience vis à vis du questionnement. Vouloir fournir une réponse univoque qui serait ce qu'on pense être attendu comme « la bonne réponse ».
Contenus	Fournir des réponses développées et argumentées aux questions posées en recourant si besoin aux documents proposés.	Répondre de manière lapidaire et non argumentée.
	Étayer ses réponses en s'appuyant sur des éléments construits de culture générale ou professionnelle.	Fournir des réponses trop longues et trop vagues à une question posée.
Positionnement	Adopter une attitude réflexive en réponse au questionnement proposé.	

## 2. Epreuve d'EPS :

a. Les sujets : Il s'agit de concevoir une situation d'apprentissage ou une progression sur une des activités physiques sportives ou artistiques suivantes: natation, jeux collectifs, activités athlétiques ou danse.

Les conditions de mise en œuvre (niveau de classe, constats sur le comportement des élèves) et les objectifs sont précisés.

### b. Les constats :

Les bonnes productions des candidats se sont appuyées sur une connaissance satisfaisante de la didactique des activités physiques, sportives et artistiques en jeu. Du fait de leur nombre très réduit (4 activités seulement), le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont manifesté une bonne maîtrise des contenus disciplinaires que ces activités recouvrent.

### c. Les attendus :

Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Le candidat fait des liens et conçoit une cohérence entre ses connaissances et sa proposition de mise en œuvre pédagogique. Les propos sont référés aux programmes, au socle commun, aux finalités de l'EPS (éducation à la santé et à la citoyenneté, ...) et aux repères de progressivité. Les enjeux liés notamment au sens de l'activité support doivent être clairement exposés.	Une simple référence formelle et décontextualisée aux textes réglementaires n'est pas suffisante. Il s'agit d'aller au-delà du simple exposé de connaissances souvent parcellaires et de développer une véritable réflexion didactique sur la discipline.
Le candidat identifie les apprentissages à construire et présente un projet d'enseignement (situation ou progression) qui intègre la progressivité des apprentissages dans le cadre d'un module ou d'une séance structurée en lien avec un diagnostic fondé et une évaluation. Ces propositions doivent prendre en compte la diversité des élèves (comportements observables des élèves).	Une conception de situations juxtaposées qui n'établissent pas de lien entre elles et surtout au regard de l'objectif d'apprentissage. La proposition d'une simple mise en activité sans projet d'apprentissage visant les transformations motrices. La reproduction d'un discours formaté qui ne prend pas sens dans le cadre du sujet à traiter. Une proposition relevant de la pédagogie du modèle qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.
L'exposé détaille une mise en œuvre opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"><li>- Quantité d'activité de tous les élèves</li><li>- Clarté cognitive</li><li>- Adaptation à l'âge des élèves</li><li>- Adaptation aux capacités des élèves</li><li>- Repères pour apprendre</li><li>- Temps de mise à distance en classe</li><li>- Cadre sécurisé.</li></ul>	Un temps d'activité réduit et une organisation non fonctionnelle. Une place et un rôle de l'enseignant mal définis. Une organisation pédagogique qui peut faire appel aux différents statuts de l'élève (observateur, arbitre, juge...) de façon artificielle et sans que cette dimension ne soit maîtrisée par le candidat.
Le candidat propose un projet d'enseignement qui fait appel à l'apport d'autres disciplines au service de l'objectif d'apprentissage visé en EPS. Il convoque opportunément les disciplines au service des apprentissages en EPS.	La reproduction d'un discours qui ne cerne pas les enjeux de l'interdisciplinarité. Le recours à une simple énumération des disciplines sans perception de leur intérêt et de leurs enjeux dans le cadre du projet d'enseignement envisagé.

<p>Le candidat transpose de manière cohérente son expérience personnelle au service d'une pratique de classe efficiente.</p>	<p>Bien que ce soit un attendu du concours, certains candidats ne font aucune référence à leur pratique personnelle.          Au cours de l'entretien, le candidat se montre incapable de s'appuyer sur son expérience au profit de son enseignement.</p>
<p>Présente clairement ses connaissances et développe un argumentaire pour justifier ses choix et parvient à les contextualiser voire à les problématiser.</p>	<p>Une réponse à la question sans contextualisation.          Une recherche de réponse considérée comme attendue mais sans lien avec le problème posé.</p>

## 4 STATISTIQUES

### Les chiffres

	<b>Externe privé</b>		<b>Externe public</b>		<b>2<sup>nd</sup> interne</b>	<b>3<sup>ème</sup> concours</b>
	CAEN	ST PIERRE ET MIQUELON	CAEN	ST PIERRE ET MIQUELON		
Nombre de postes	16	2	174	2	3	3
Nombre d'inscrits	247	9	1230	31	86	121
Nombre de présents	104	4	636	4	31	41
Barre d'admissibilité	48 (12/20)	40 (10/20)	41 (10.25/20)	36 (9/20)	46 (11.5/20)	47 (11.75/20)
Nombre d'admissibles	33	2	352	4	8	7
Moyenne dernier admis	11.94/20	09.30/20	10.89/20	-	11.39/20	14.27/20
Taux réussite (admis)/présents	15,38%	50,00%	27,36%	50,00%	9,68%	7,32%

### Moyennes (sur 20)

	<b>Externe privé</b>		<b>Externe public</b>		<b>2<sup>nd</sup> interne</b>	<b>3<sup>ème</sup> concours</b>
	CAEN	ST PIERRE ET MIQUELON	CAEN	ST PIERRE ET MIQUELON		
français	09.64	08.03	08.91	09.72	09.25	07.76
mathématiques	12.03	11.34	12.21	10.47	10.81	09.89
Mise en situation professionnelle	13.48	12.5	11.68	6.08	9.23	12.66
Entretien à partir d'un dossier :						
- Partie EPS	8.37	5.5	9.60	4.25	5.21	10.5
- Situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	10.46	7.16	10.84	7.08	6.66	11.71

**Diplômes détenus par les candidats au concours externe public CAEN**

		Diplômes hors MEEF		Diplômes MEEF	
inscrits	dispense titre 3 enfants	106	8,62%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	4	0,33%		
	M2	253	20,57%	201	16,34%
	M1 ou inscrit M2	97	7,89%	243	19,76%
	inscrit M1	103	8,37%	223	18,13%
	<b>total</b>	<b>563</b>	<b>45,77%</b>	<b>667</b>	<b>54,23%</b>
présents	dispense titre 3 enfants	34	5,35%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	1	0,16%		
	M2	100	15,72%	112	17,61%
	M1 ou inscrit M2	45	7,08%	116	18,24%
	inscrit M1	72	11,32%	156	24,53%
	<b>total</b>	<b>252</b>	<b>39,62%</b>	<b>384</b>	<b>60,38%</b>
admissibles	dispense titre 3 enfants	13	10,08%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.				
	M2	51	14,49%	59	16,76%
	M1 ou inscrit M2	30	8,52%	64	18,18%
	inscrit M1	35	9,94%	100	28,41%
	<b>total</b>	<b>129</b>	<b>36,65%</b>	<b>223</b>	<b>63,35%</b>
admis	dispense titre 3 enfants	4	7,55%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.				
	M2	18	10,23%	20	11,36%
	M1 ou inscrit M2	13	7,39%	36	20,45%
	inscrit M1	18	10,23%	67	38,07%
	<b>total</b>	<b>53</b>	<b>30,11%</b>	<b>123</b>	<b>69,89%</b>

## 5. ADRESSES UTILES

### Où trouver les sujets de la session ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

### Avec quel(s) organisme(s) se préparer ?

- Centre National d'Enseignement à Distance, BP 60200, 86 980 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX  
(tél. : 05.49.49.94.94 - Internet : <http://www.cned.fr/>)

N.B. : le réseau Canopé de l'académie de Caen (ex-CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique) 21 rue du moulin au Roy 14000 CAEN – téléphone : 02.31.56.61.00) peut être contacté, des ouvrages peuvent être empruntés à la médiathèque du centre (<https://www.reseau-canope.fr/nous-trouver/academie/caen.html>).

### Où se renseigner pour l'inscription aux concours ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Rectorat, 168 rue Caponière à Caen  
Adresse postale : BP 6184, 14061 Caen CEDEX  
Tél. : 02.31.30.15.52 ;  
Site : <https://www.ac-caen.fr/recrutement-et-concours/personnels-denseignement-deducation-et-orientation-concours/>